

**COMMISSION ÉLECTORALE DU 24 JUILLET 2021
ASSOCIATION DES JEUNES ÉLUS DE FRANCE**

**PROCES-VERBAL : ADOPTION DU CALENDRIER ÉLECTORAL
DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE
LA FÉDÉRATION DES JEUNES ÉLUS DE FRANCE**

L'an 2021, le 24 du mois de juillet de 10H00 à 12H00, via un vote en ligne. En exécution de la convocation de la commission électorale en date du 17 juillet 2021, les membres de la commission électorale de l'Association des Jeunes Élus de France se sont réunis pour délibérer sur la proposition de calendrier de l'élection du Délégué Régional de la Fédération des Jeunes Élus de France proposé par le Président, Antonin MAHÉ.

PRÉSENTS :

- MAHÉ Antonin
- CHAMOUX Jules
- PORTA Bastien
- OCHOA Nina
- LAVOLÉ Victor

ABSTENTS :

- MANOT Julien
- TRICCA Malo
- LE HINGRAT Thibault

POINT N°1 : ADOPTION DU CALENDRIER ÉLECTORAL

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) d'adopter le calendrier proposé dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus d'Île-de-France. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :



AJEF
Association des Jeunes
Élus de France

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES**

Service Central des Votes

Affaire suivie par Antonin MAHÉ
Mail : a.mahe@jeuneselusdefrance.fr
N/Références : PV-COMELEC-07-21



Pour : 5

Contre : 0

Abstention/blanc : 0

La C.E. adopte le calendrier électoral.

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 24 juillet 2021 à 12H00 a été après lecture, signé par le président, et le secrétaire de séance.

Le Président
Antonin MAHÉ